Cette rentrée correspond à la mise en place de la réforme de la voie pro imposée par le ministre malgré l'opposition des organisations syndicales et le rejet des personnels. Les nouvelles contraintes font peser un risque important de dégradation des conditions de travail

Des emplois du temps dégradés…

Les emplois du temps sont déjà complexes à construire en lycée professionnel du fait de différentes contraintes : infrastructures sportives, blocs horaires pour les ateliers, disponibilité des plateaux techniques, dédoublements, … Ces emplois du temps vont devoir intégrer les nouvelles dispositions de la réforme de la voie professionnelle et le risque de voir se multiplier les heures creuses entre deux cours est important. Comment faire coïncider autrement les heures de co-intervention entre deux enseignants, l'un en enseignement général, l'autre en enseignement professionnel, pour chaque classe sans les mettre en barrette. Cela obligera à instaurer des emplois du temps sur 5 jours et des amplitudes de
présence dans les établissements en hausse tant pour les collègues que pour les élèves. C'est tout le travail de préparation des cours et donc la qualité des enseignements qui en sera affectée. De plus, pour de nombreux collègues, ces emplois du temps vont être dégradés et ne pourront pas prendre en compte leurs obligations personnelles.
Si nous laissons cette réforme se mettre en place définitivement, ces contraintes existeront pour l'ensemble des années des cursus de bac pro et de CAP, augmentant considérablement la détérioration des EDT.

Une charge de travail exponentielle !

Le chef d'œuvre, conçu comme un projet pluridisciplinaire, demande également du temps de concertation pour être mis en œuvre. Entre HSE ou travail gratuit quelle solution ? Pour le mettre en œuvre, des heures ont été prises sur toutes les disciplines. En bac pro, l'an prochain, les heures chef d'œuvre seront prises aussi sur les volumes complémentaires, ce qui limitera les possibilités de dédoublement et nuira à la qualité de l'enseignement. Par ailleurs aucun financement n'est prévu !
La mise en place des familles de métiers nécessite une relecture des référentiels pour en dégager les compétences communes. Elles vont permettre de regrouper les sections et favoriser la suppression des postes en remplissant les classes au maximum. La spécialisation à un métier sera repoussée en classe de première, compliquant toujours plus l'insertion des jeunes.
Les nouveaux dispositifs introduits par la réforme impliquent tout un travail « invisible » mais bien réel.

Pour la co-intervention, il s'agira tout d'abord de maitriser à la fois le référentiel de sa matière mais aussi celui de la matière du collègue avec lequel on travaille en binôme. Cela nécessite une concertation accrue entre les collègues. Avant de préparer des cours il faudra au préalable s'accorder sur la méthode, le contenu et une progression. Puis il faudra se voir chaque semaine pour construire et négocier le contenu de chaque séance. Les 2 semaines banalisées à la rentrée, prévues seulement pour les bacs pros, seront donc largement insuffisantes.
Dans tous les cas, la mise en œuvre de ces dispositifs nécessite des moyens qui ne sont pas prévus. On va vers une forte dégradation des conditions de travail des enseignants et d'études des élèves.
Un plan social en GA La filière GA est plus que jamais menacée et l'avenir des collègues est incertain. D'ici 3 ans, 50% des filières GA seront supprimées. Le bac GA sera transformé en bac AGO à la rentrée 2020. Les corps d'inspection sont nombreux à « inciter » les équipes à « colorer » leur section, prétendant ainsi améliorer leur attractivité et l'insertion des élèves. Or, la coloration demande un investissement énorme des équipes, sans aucune garantie de pérennité de la filière. Les collègues devront donc mettre en œuvre le nouveau référentiel, les colorations et les familles de métiers !! Et celles et ceux qui se retrouveront en mesure de carte scolaire se verront imposer des

reconversions ! C’est un véritable mépris des jeunes et des personnels ! Et on nous parle de confiance ???

Une année scolaire source d’inquiétudes

Avec la poursuite de la mise en place de la réforme, cette année scolaire est orteuse de graves menaces. Ainsi les plus de 500 suppressions de postes pour cette rentrée 2019 annoncent une véritable hécatombe si nous laissons cette réforme se mettre en place en l’état, pour l’ensemble es cursus.
L’objectif de 100 % des lycées avec une UFA (unité de formation par apprentissage) reste d’actualité pour le ministère. Dès cette rentrée de nombreuses académies expérimenteront le mixage des publics.
Les conséquences en sont dramatiques : hétérogénéité des publics au sein de la classe, fluctuation des groupes tout au long de l’année, augmentation de l’amplitude annuelle d’ouverture des établissements, annualisation du temps de travail, …
A terme, c’est non seulement une désorganisation complète qui se profile, mais c’est également l’avenir du lycée professionnel qui est en danger, tout autant que le statut des PLP, le tout dans un contexte de gel des salaires des fonctionnaires
Cette rentrée est l’occasion de discuter de toutes ces questions et de toutes celles
qui concernent cette réforme.

C’est pourquoi les organisations signataires appellent les personnels :

à se réunir dès la rentrée scolaire afin de dresser un premier bilan des difficultés rencontrées ;

à participer aux heures d’informations syndicales qui seront organisées en septembre ;

à débattre collectivement des modalités pour s’opposer à la mise en place en l’état de cette réforme.

Faites parvenir le CR aux représentant·es de vos organisations syndicales ou **directement aux OS signataires.**
Ensemble on répond ?

document téléchargeable à cette adresse :
http://www.cnt-f.org/fte/2019/08/29/rentree-2019-totale-defiance-blanquer-se-met-au-vert-et-au-tout-securitaire/